

Barème d'honoraires TTC au taux actuel de la TVA de 20 % à la charge du BAILLEUR :

- Honoraires d'entremise et de négociation : 100 € TTC
- Honoraires de visite, de constitution du dossier du locataire et de rédaction de bail : 12/m2 € TTC
- Honoraires de réalisation de l'état des lieux : 3/m2 € TTC

Honoraires TTC au taux actuel de la TVA de 20% à la charge du LOCATAIRE :

- Honoraires de visite, de constitution du dossier du locataire et de rédaction de bail : 12/m2 € TTC
- Honoraires de réalisation de l'état des lieux : 3/m2 € TTC